

Économie, emploi et tissu productif

Une économie et un marché de l'emploi axés sur l'informel

Entre prépondérance du secteur public, secteur privé peu structuré, forte concurrence du secteur informel et mode de vie traditionnel, le marché de l'emploi ne décolle pas. Les retards en termes de formation et les difficultés à assurer une éducation de qualité ont un effet important sur le marché du travail. Il y a peu d'emplois qualifiés et peu d'entreprises privées.

Le faible nombre d'opportunités d'emploi peut être source de découragement et pousser la population vers l'emploi informel. La population inactive dans l'Ouest est nombreuse. De nombreux habitants n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas alors que beaucoup souhaiteraient travailler.

L'agriculture reste une activité importante, qu'elle soit de subsistance ou qu'elle serve de complément de revenus. Vu l'étendue du territoire et le manque d'infrastructures de transports, la population s'implante au plus près de son lieu de travail, rendant les déplacements domicile-travail marginaux.

Le tissu économique de l'Ouest est encore peu développé : ses établissements sont peu nombreux ; les emplois salariés sont essentiellement portés par le secteur public, principalement l'éducation. Pour pallier le manque d'emploi salarié, certains se tournent vers l'entrepreneuriat.

Marion Lauvaux

Un taux d'activité faible, une inactivité et un chômage importants

Avec seulement 11 000 actifs occupés, soit 17 % des actifs occupés de Guyane, le marché de l'emploi dans l'Ouest guyanais est encore faiblement développé. Près de 70 % des emplois déclarés sont liés au secteur public. Les taux d'activité et d'emploi (*définitions*) sont faibles (respectivement 48 % et 22 %) et masquent une économie informelle développée, non mesurable par les dispositifs d'observation statistique. À peine la moitié des personnes en âge de travailler (15-64 ans) se déclarent actives (en emploi ou au chômage) alors qu'elles sont 68 % dans le reste de la Guyane (*figure 18*). Dans l'Ouest, seuls 22 % des 15-64 ans déclarent occuper un emploi. Le taux de chômage (*définitions*) déclaré au recensement est de 54 %, contre 26 % dans le reste de la Guyane.

En considérant les inactifs et les personnes au chômage, 78 % des 15-64 ans déclarent ne pas travailler. Ce taux important s'explique en partie par le fait que les personnes travaillant de manière informelle ne déclarent pas toujours leur activité. C'est notamment le cas pour les activités agricoles dans les abattis, menées par des femmes au foyer ou des retraités. Les orpailleurs sont par ailleurs classés en « inactifs » depuis 2014, tirant le taux d'activité vers le bas (*encadré 4*).

En 2013 chez les jeunes de 15 à 24 ans, si le taux d'activité de 34 % est très proche de celui du reste de la Guyane, il ne masque pas un chômage massif (71 %) et le faible accès des jeunes à l'emploi (10 % contre 19 % pour le reste de la Guyane).

S'agissant des inégalités entre les hommes et les femmes, à taux d'activité identique

18 Des taux d'activité et d'emploi plus bas que dans le reste de la Guyane

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés en 2008 et 2013 (en %)

		CCOG		Reste de la Guyane	
		2008	2013	2008	2013
Taux d'activité	15 à 64 ans	52	48	65	68
	15 à 24 ans	31	34	31	35
	25 à 54 ans	62	56	79	83
	55 à 64 ans	42	47	57	62
	Hommes	56	48	70	73
	Femmes	47	48	60	65
Taux d'emploi	15 à 64 ans	27	22	49	51
	15 à 24 ans	11	10	17	19
	25 à 54 ans	35	28	61	63
	55 à 64 ans	28	30	48	51
	Hommes	33	25	56	58
	Femmes	21	19	42	44
Taux de chômage	15 à 64 ans	48	54	25	26
	15 à 24 ans	66	71	45	46
	25 à 54 ans	44	50	22	24
	55 à 64 ans	35	37	17	17
	Hommes	42	48	20	20
	Femmes	56	60	30	32

Lecture : 48 % des habitants de l'Ouest âgés de 15 à 64 ans sont actifs, 22 % déclarent occuper un emploi, 54 % des actifs se déclarent sans emploi.

Source : Recensement de la population 2008 et 2013 (Exploitations principales).

Encadré 7 : L'emploi au Suriname

Le taux de chômage des 15-64 ans dans le district de Marowijne est de 18,2 % alors que le taux de chômage national du Suriname est de 10,3 % et celui de la CCOG de 54 %. Le taux de chômage dans le district de Sipaliwini est de 28,5 %, plus élevé que celui de Marowijne mais bien moins que celui de la CCOG.

(48 %), les femmes sont moins souvent des hommes) et plus souvent au chômage en emploi (19 % des femmes contre 25 % (6 femmes sur 10).

Peu de demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2015, 5 175 demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie ABC sont inscrits à Pôle Emploi dans l'Ouest. Ils sont 4 098 à ne pas travailler (catégorie A). Le faible taux d'inscription à Pôle emploi, comparé à la notion de chômage déclaré lors du Recensement (54 %) provient de plusieurs facteurs comme l'éloignement physique des agences Pôle Emploi et le faible nombre d'offres d'emplois. Par ailleurs, en Guyane, les jeunes n'ayant jamais travaillé ne se tournent pas vers Pôle emploi mais vers la « Mission locale ». Cette dernière accompagne spécifiquement ce public et dispose d'une antenne à Saint-Laurent-du-Maroni et d'une permanence à Mana, Awala-Yalimapo et Maripasoula.

En 2017, l'Ouest guyanais dispose de deux agences Pôle emploi : à Saint-Laurent-du-Maroni et à Maripasoula. L'éloignement géographique de certaines communes du bassin et le déficit d'infrastructures (transport, couverture internet) génèrent des freins à l'inscription ou au maintien sur les listes Pôle Emploi.

Entre jeunes n'ayant jamais travaillé et faible propension à se déclarer à Pôle Emploi, les moins de 25 ans représentent à peine 16 % des DEFM (catégories ABC) alors qu'ils sont plus nombreux dans l'Ouest qu'ailleurs et qu'ils sont plus souvent au chômage.

Les demandeurs d'emploi qui s'inscrivent à Pôle emploi souhaitent principalement être accompagnés dans leurs recherches, bénéficier de mesures de réinsertion professionnelle ou s'inscrivent car ils sont indemnisables. Les difficultés d'accès à la formation, plus importantes que dans la CACL ou la CCDS ne favorisent pas l'inscription à Pôle emploi.

L'emploi repose sur la sphère publique

L'emploi salarié est estimé à 7 000 emplois. Les 4 000 emplois restant sont des emplois non-salariés ou non déclarés. La CCOG représente 13 % des emplois salariés formels de Guyane en 2014. L'emploi salarié formel est porté essentiellement par le tertiaire : 70 % pour l'emploi tertiaire non-marchand et 20 % pour l'emploi tertiaire marchand. Les emplois restants se répartissent sur l'industrie (6 %), la construction (4 %) et l'agriculture (1 %).

Le secteur public porte le salariat : il représente 70 % des postes de travail contre 42 % dans le reste de la Guyane (figure 20). Les cinq plus grands employeurs publics concentrent à eux seuls un quart des postes de travail (14 % dans le reste de la Guyane).

Encadré 8 : L'offre et la demande d'emploi

En 2015, 1 083 offres d'emploi ont été proposées dans l'Ouest alors que 9 392 demandes d'emploi ont été enregistrées, soit près d'une offre d'emploi pour neuf demandes. Seules 22 % des offres d'emploi de Guyane concernent l'Ouest, largement en dessous de son poids démographique. Dans le reste de la Guyane, les demandeurs d'emploi étant proportionnellement plus nombreux, on compte une offre d'emploi pour onze demandes.

Les professions les plus recherchées par les demandeurs d'emplois de l'Ouest sont le nettoyage des locaux, l'assistance auprès des enfants, l'entretien d'espaces verts, la maçonnerie et les services domestiques (figure 19). Pour ces métiers peu qualifiés, le nombre d'offres est loin de couvrir les besoins des demandeurs. Dans le nettoyage des locaux, on compte une offre pour 30 demandes, dans l'entretien d'espaces verts une offre pour 21 demandes, dans la maçonnerie une offre pour 20 demandes et dans l'assistance auprès des enfants une offre pour neuf demandes. Dans les services domestiques, il n'y a eu aucune offre en 2015. En parallèle, les offres d'emplois les plus proposées sont les professions d'éducation-surveillance dans les établissements d'enseignement, la maintenance des bâtiments et des locaux, l'assistance auprès d'enfants, le nettoyage des locaux et la sécurité et la surveillance privée. L'inadéquation entre l'offre et la demande fait que 16 % des offres d'emploi de l'Ouest ne sont pas satisfaites, contre 12 % dans le reste de la Guyane.

En 2017, d'après l'enquête sur les besoins en main d'œuvre de Pôle emploi, le bassin d'emploi de Saint-Laurent-du-Maroni compte 526 projets de recrutement contre 643 projets en 2016, soit une baisse de 18 % des projets. Ils étaient déjà en baisse de 27 % entre 2015 et 2016. Seuls 9 % des projets de recrutement en Guyane concernent le bassin de Saint-Laurent-du-Maroni, très nettement en dessous de son poids démographique.

En 2017, les trois quarts des besoins en main d'œuvre sont portés par le secteur des services. Les métiers les plus recherchés sont les surveillants d'établissements scolaires, les maçons et les secrétaires bureautiques qui rassemblent à eux trois un quart des projets de recrutements. Un cinquième des projets de recrutements sont classés en « projet difficile » tandis que 2 % des projets sont saisonniers.

19 Une demande d'emploi importante, peu d'offres

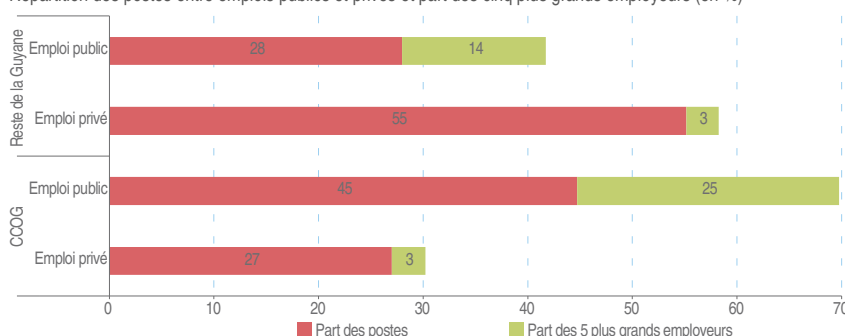
Demandes et offres pour les professions les plus recherchées en 2015 (en nombre)

Professions les plus demandées ou offertes	Nombre de demandes	Nombre d'offres
Nettoyage de locaux	1 988	68
Assistance auprès d'enfants	727	88
Entretien des espaces verts	442	21
Maçonnerie	434	22
Services domestiques	283	0
Éducation surveillance établissement d'enseignement	281	122
Secrétariat	271	22
Maintenance des bâtiments et des locaux	178	89
Sécurité et surveillance privées	139	41

Source : Dares.

20 Les cinq plus grands employeurs publics de la CCOG concentrent un quart des postes de travail

Répartition des postes entre emplois publics et privés et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : le secteur public représente 70 % des postes à la CCOG tandis que l'emploi privé en représente 30 %. Les cinq plus grands employeurs publics de la CCOG concentrent 25 % des postes et les cinq plus grands employeurs privés 3 %.

Source : Insee, Clap 2014.

Le plus grand employeur public est le Centre Hospitalier de Saint-Laurent-du-Maroni avec 742 postes, suivent ensuite les communes de Saint-Laurent-du-Maroni (450) et Mana (229).

L'emploi privé ne représente que 30 % des postes alors qu'il est majoritaire dans le reste de la Guyane (58 %). Dans l'Ouest comme dans le reste de la Guyane, les établissements

privés sont petits et les cinq plus grands employeurs ne concentrent que 3 % des postes de travail. Le plus grand employeur privé arrive à la vingtième position des plus grands établissements. Il s'agit de « La poste » avec 67 postes de travail. Seuls sept des 50 plus grands employeurs de la CCOG relèvent du secteur privé. Ils sont quinze dans la CACL et 27 dans la CCDS.

Conséquence de la prépondérance du secteur public et de la jeunesse de la population, la proportion des postes de travail liés à l'enseignement est 2,5 fois plus élevée que dans le reste de la Guyane (figure 21). De même, les activités relevant de la santé humaine sont proportionnellement 1,5 fois plus élevées.

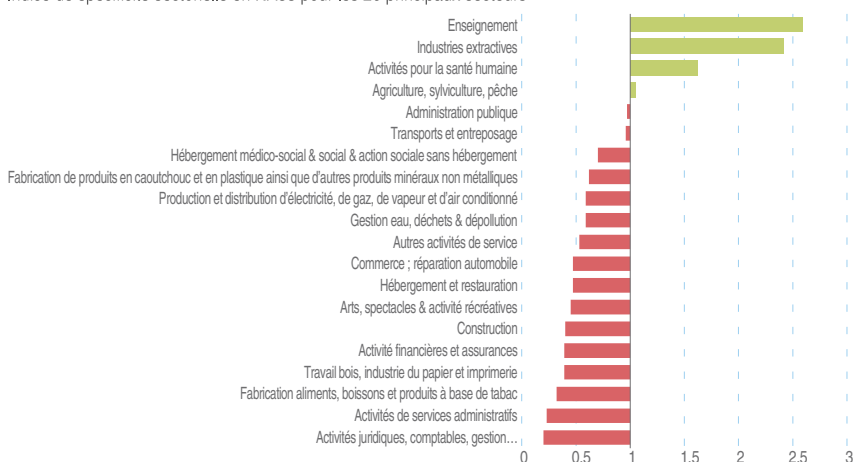
Le relais des emplois privés est assuré par l'industrie extractive, spécificité de l'Ouest, avec près de 2,5 fois plus de postes que dans le reste de la Guyane. Ils sont liés à l'activité minière légale et illégale. L'agriculture, la sylviculture et la pêche sont très légèrement surreprésentées (indice de spécificité : 1,05). Tous les autres secteurs sont sous-représentés dans l'Ouest, notamment le secteur tertiaire. Il en est de même pour l'administration publique (indice de spécificité : 0,97), de par la forte concentration des services régaliens à Cayenne et ce malgré une forte contribution en termes d'emploi (23 % des emplois de l'Ouest).

S'agissant des professions exercées, on retrouve naturellement les professions du secteur public parmi les plus représentées dans l'Ouest (figure 22). Les enseignants sont très largement majoritaires : professeurs des écoles, professeurs agrégés ou certifiés du secondaire et professeurs de l'enseignement général collège rassemblent près de 1 600 salariés. Les adjoints administratifs et les agents administratifs de la fonction publique hors hôpitaux et écoles représentent 900 personnes. Les infirmiers arrivent en huitième position. Ces professions sont souvent occupées par des personnes venant d'ailleurs en France, participant activement aux migrations et au turn-over de la fonction publique. Dans les communes de l'intérieur, les artisans arrivent en tête suivis des professeurs des écoles. Les transporteurs routiers fluviaux arrivent en cinquième position.

Une école d'infirmiers et d'aides-soignants a été créée en 2015 à Saint-Laurent-du-Maroni. Elle permet d'apporter une réponse locale à des besoins importants dans le domaine de la santé avec notamment l'ouverture prochaine du nouvel hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni. Un pôle Ouest de l'école supérieure de professorat et de l'éducation a aussi été mis en place à Saint-Laurent-du-Maroni en 2013. Pour autant,

21 Les postes liés à l'enseignement et à l'industrie extractive deux fois et demi plus présents que dans le reste de la Guyane

Indice de spécificité sectorielle en NA38 pour les 20 principaux secteurs



Lecture : la proportion de postes relevant des activités pour la santé humaine est une fois et demi plus élevée que dans le reste de la Guyane.

Source : Insee, Clap 2014.

22 Le poids du secteur public est plus important dans la CCOG que dans le reste de la Guyane

Les dix professions les plus représentées dans l'Ouest et dans les communes non routières (en nombre)

Professions les plus représentées de l'Ouest	Nombre de professionnels	Professions les plus représentées des communes non routières	Nombre de professionnels
Professeurs des écoles	801	Artisans services, de 0 à 9 salariés	222
Artisans services, de 0 à 9 salariés	647	Professeurs des écoles	161
Professeurs agrégés certifiés secondaire	572	Agents admin FP sauf écoles, hôpitaux	119
Adjoints administratifs FP	548	Adjoints administratifs FP	84
Agents admin FP sauf écoles, hôpitaux	356	Transporteurs routiers fluviaux 0 à 9 s.	82
Agents service établissements primaires	256	Agents service établissements primaires	76
Surveillants, aides-éducateurs scolaires	211	Professeurs agrégés certifiés secondaire	61
Infirmiers en soins généraux, salariés	207	Exploitants café-restaurant 0 à 2 sal.	56
Professeurs enseignement général collège	201	Professeurs enseignement général collège	56
Maraîchers, horticulteurs petite exploi.	190	Surveillants, aides-éducateurs scolaires	53

Source : Recensement de la population 2013 (exploitations complémentaires).

les habitants de l'Ouest doivent aller à Cayenne pour suivre des études supérieures et obtenir les qualifications nécessaires pour pourvoir les besoins locaux. La seule offre universitaire disponible à Saint-Laurent-du-Maroni est le diplôme d'accès aux études universitaires, diplôme nécessaire pour les personnes n'ayant pas le baccalauréat et souhaitant suivre des études supérieures.

Les petits « artisans de services » et les agriculteurs sont les seules professions du secteur privé à faire partie des dix professions les plus représentées.

Malgré le poids du secteur public, les emplois restent précaires

Bien que le secteur public porte l'emploi, les titulaires de la fonction publique ou les emplois à durée indéterminée sont moins

présents dans la CCOG que dans le reste de la Guyane (46 % des emplois contre 70 %) (figure 23). Le secteur public a aussi largement recours aux contractuels, ce qui contribue d'autant plus au fort turn-over de la fonction publique.

Les emplois non salariés représentent 22 % des emplois contre 12 % dans le reste de la Guyane. Dans les communes non-routières, près de la moitié des emplois sont non-salariés (47 %). S'installer à son compte est souvent une solution palliative au chômage et à l'inactivité sur un territoire où il y a peu d'emplois. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises concentrent ainsi 16 % de l'emploi (9 % dans le reste de la Guyane) alors que les agriculteurs exploitants représentent 5 % des emplois contre 1 % ailleurs en Guyane (figure 24).

Les contrats aidés, l'intérim, l'apprentissage et les stages concernent moins de 400 emplois. La proportion des emplois aidés, bien que faible, est deux fois plus élevée que dans le reste de la Guyane (2 % contre 1 %) ; elle est également plus élevée dans les communes non-routières que dans l'ensemble de la CCOG (3 % contre 2 %). L'emploi étant essentiellement porté par le secteur public, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés et les professions intermédiaires. Elles sont majoritaires dans l'Ouest comme dans le reste de la Guyane.

En 2010, en Guyane littorale, une personne sur onze déclare avoir travaillé de façon informelle au cours des six derniers mois. L'Ouest guyanais n'échappant pas à la règle, les faibles opportunités d'emplois formels entraînent une stratégie d'adaptation à l'emploi de la population. Malgré un manque de dispositif de mesure fiable, on peut supposer que l'emploi informel est important dans l'Ouest dans beaucoup de secteurs d'activité.

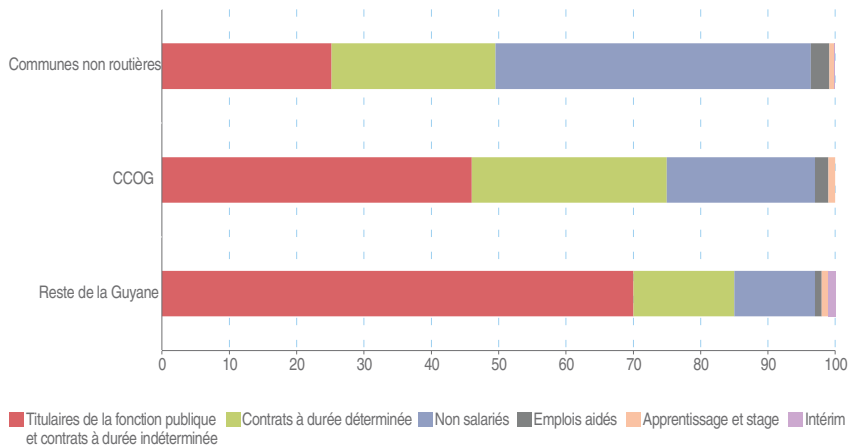
L'agriculture, spécificité de l'Ouest à structurer

Le secteur agricole est une spécificité importante de l'Ouest. Entre tradition, économie de subsistance et complément de revenu, ce secteur joue un rôle important dans le quotidien des habitants. Encore peu structuré, son développement et sa structuration seraient à même de créer des opportunités d'emplois. Entre 2000 et 2010, deux dernières années du recensement agricole, le nombre d'exploitations agricoles professionnelles croît de 24 %, passant de 3 800 à 4 700. En 2000, les exploitations agricoles de l'Ouest représentaient 70 % des exploitations de Guyane, en 2010 elles représentent 78 %. Il y a six fois plus d'exploitations dans l'Ouest que dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) et dix-huit fois plus que dans la Communauté de Communes Des Savanes (CCDS).

La très grande majorité des exploitations sont petites, comprises entre un et cinq hectares. Les exploitations de plus de dix hectares sont quasi-inexistantes dans l'Ouest alors qu'elles sont plus fréquentes dans la CACL ou la CCDS. Les agriculteurs sont tous des exploitants individuels, en Guyane comme dans l'Ouest. Le manioc est cultivé sur 90 % des exploitations de l'Ouest et 80 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) y est dédié. La culture sur abattis du manioc représente presque la seule forme d'agriculture des communes de l'intérieur et une part très importante de celle de la CCOG. Malgré l'appellation courante d'agriculture « vivrière », 60 % des exploitations vendent plus de 75 % de leur production.

23 Deux fois plus de contrats à durée déterminée dans la CCOG que dans le reste de la Guyane

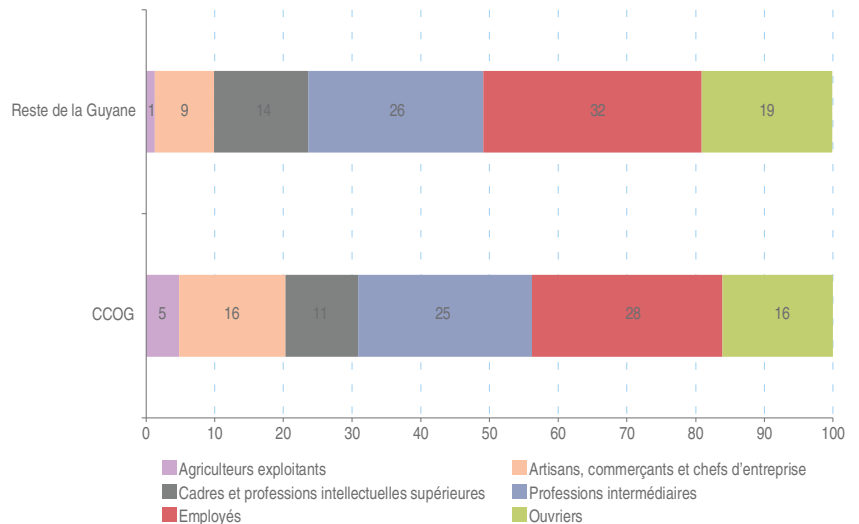
Répartition de l'emploi par statut en 2013 dans les communes non routières, la CCOG et le reste de la Guyane (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire lieu de travail).

24 Deux fois plus d'agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprises que dans le reste de la Guyane

Répartition des emplois de la CCOG et du reste de la Guyane en 2013 par catégorie socioprofessionnelle (en %)



Lecture : les employés concentrent 32 % des emplois au sein de la CCOG et 28 % dans le reste de la Guyane.

Source : Recensement de la population 2013.

Encadré 9 : Des déplacements quotidiens domicile-travail très peu nombreux

Dans l'Ouest guyanais, la population concernée par les déplacements quotidiens entre domicile et travail (navettes domicile-travail) est estimée à moins de 700 personnes, sur les 11 000 actifs ayant un emploi, soit 6 % de cette population. Awala-Yalimapo est la commune la plus mobile avec plus de la moitié de ses actifs occupés qui travaillent hors de leur commune. Le constat est le même pour les déplacements quotidiens domicile-lieu d'enseignement (navettes domicile-études). Les trois quarts des navettes réalisées dans la CCOG concernent les habitants de Mana et Saint-Laurent (360 personnes). Les deux tiers des navettes réalisées hors CCOG concernent les résidents de Saint-Laurent-du-Maroni.

Le faible taux de navetteurs s'explique par le taux d'emploi plus faible qu'ailleurs : le nombre de personnes qui se déplacent pour aller travailler est moindre.

Parmi les actifs en emploi, moins de la moitié vont travailler en voiture, camion ou fourgonnette alors qu'ils sont 77 % dans le reste de la Guyane. Un quart des travailleurs de l'Ouest se rendent à leur travail à pied contre 9 % des travailleurs du reste de la Guyane. Les deux roues sont utilisés par 15 % des actifs en emploi de l'Ouest contre 8 % de ceux du reste de la Guyane.

La population s'adapte et s'installe au plus près de son lieu de travail, en raison d'un réseau routier faiblement développé et de transports en commun quasi inexistantes. Le transport fluvial est très présent dans les communes isolées.

Les agriculteurs de l'Ouest sont plus jeunes que dans le reste de la Guyane, les femmes sont aussi beaucoup plus nombreuses, et représentent plus de 60 % des exploitants. Parmi les 5 300 actifs agricoles (en Unité de Travail Annuel) de la CCOG, 4 740 sont des actifs familiaux (chef d'exploitation, conjoint et autres actifs familiaux) et 560 sont salariés, majoritairement saisonniers. Ils représentent 89 % des actifs agricoles de Guyane.

On dénombre 1 100 exploitations à Apatou, 900 à Grand-Santi, 750 à Maripasoula, 700 à Saint-Laurent-du-Maroni et Papaïchton, et 500 à Mana. Dans la CCOG, seules les communes de Mana et Awala-Yalimapo voient leur nombre d'exploitations agricoles diminuer entre 2000 et 2010. Les communes du fleuve sont celles où le taux de féminisation est le plus élevé, particulièrement Grand-Santi où 94 % des exploitants sont des femmes.

Ces données sont très éloignées de celles de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), qui dénombre 66 salariés agricoles dans l'Ouest. Ce décalage illustre un secteur où l'informel prédomine et où la structuration de toute une filière reste à développer. L'agriculture est en grande partie une agriculture de subsistance, traditionnelle pour les populations de l'Ouest (noirs-marrons ou amérindiens). Les personnes travaillant dans de nombreux petits abattis, cultivés pour leur propre consommation ou un petit complément de revenu, ne comptent pas cette activité comme un « emploi » à proprement parlé dans les enquêtes déclaratives comme le Recensement de la population par exemple. Elles sont le plus souvent classées en inactifs.

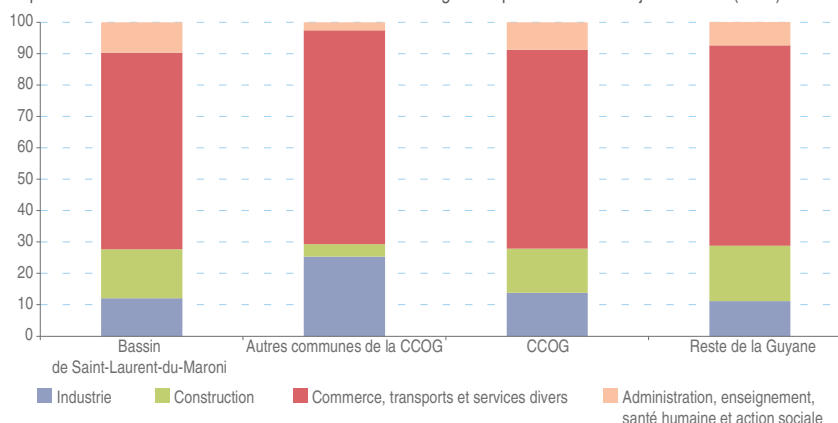
Un tissu d'entreprises encore peu développé

Au 1^{er} janvier 2015, la CCOG compte 1 522 établissements marchands non agricoles. Le reste de la Guyane en compte 13 426. Les établissements de la CCOG représentent 10 % des établissements de Guyane, alors qu'un tiers des habitants du territoire y résident. Six établissements sur dix appartiennent au secteur du « commerce, transports et services divers » (figure 25). L'industrie et la construction rassemblent 14 % des établissements chacun et l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale 9 %. Cette structure sectorielle est similaire à celle du reste de la Guyane.

Le tissu des établissements marchands de l'Ouest est composé d'établissements plus petits que dans le reste de la Guyane : 78 % des établissements n'ont aucun salarié (75 % dans le reste de la Guyane), 21 % des établissements emploient entre un et

25 Le secteur du « commerce, transports et services divers » domine

Répartition sectorielle des établissements marchands non agricoles par territoire au 1^{er} janvier 2015 (en %)



Lecture : 63 % des établissements du bassin de Saint-Laurent-du-Maroni relèvent du secteur « commerce, transports et services divers ».

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) données définitives au 1^{er} janvier, champ marchand non agricole.

Encadré 10 : Quels projets pour l'Ouest ?

En concordance avec l'essor démographique, de nombreux projets, tant portés par des acteurs publics que privés, sont localisés sur l'Ouest guyanais. Ils s'inscrivent dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, les énergies, le développement économique, la sécurité...

Certains de ces projets ont été inscrits dans les accords de Guyane ou dans le Plan d'urgence, suite aux mobilisations du printemps 2017. D'autres avaient déjà débuté ou étaient programmés.

À titre d'illustration, une liste, non exhaustive, de ces projets :

Santé/social :

- Modernisation et agrandissement de l'Hôpital de l'Ouest Guyanais (CHOG) et attribution de 25 M€ sur 2017 et 2018 pour renforcer son budget d'investissement ;
- Réfection et agrandissement du stade de Djakata à Maripasoula pour le transformer en un équipement structurant
- Appel à projets sur les politiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap, deux projets envisagés dans l'Ouest : la création d'un institut médico éducatif à Saint-Laurent-du-Maroni et d'une communauté thérapeutique à Awala-Yalimapo

Éducation :

- Construction du 4^e lycée de Saint-Laurent-du-Maroni et du lycée de Maripasoula qui sera doté d'un internat ;
- Construction du sixième collège de Saint-Laurent-du-Maroni ;
- Construction de l'internat de Maripasoula (niveau collège). Les travaux ont débuté en janvier 2017. La fin du chantier est prévue pour janvier 2019.

Numérique :

- Création d'une boucle locale optique mutualisée sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni
- Création d'une dorsale en fibre optique reliant Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni

Énergie :

- Études pour le doublement de la ligne électrique de l'Ouest (inscription dans la programmation pluri annuelle de l'énergie)
- Projet de centrale hydroélectrique au fil de l'eau de 3,2 MW sur l'Inini pour la commune de Maripasoula

Développement économique :

- Création d'un port industriel (hydrocarbures et matières dangereuses) à Saint-Laurent-du-Maroni (lancement de la phase études)
- Projet de mine industrielle, la Montagne d'Or
- Construction de deux grandes surfaces à Saint-Laurent-du-Maroni (Carrefour et U)

Urbanisme :

- Définition de secteurs sur les communes de Mana et de Saint-Laurent-du-Maroni dans le cadre de l'opération d'intérêt national (OIN : opération d'urbanisme d'envergure, partenariale, à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur)
- Programme de revitalisation du centre-bourg de Maripasoula débuté en 2015 et qui se poursuit avec la signature d'une convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) en 2017

Sécurité :

- Création d'une Zone de sécurité prioritaire à Saint-Laurent-du-Maroni
- Construction d'un Tribunal de Grande Instance à Saint-Laurent-du-Maroni, début des travaux est prévu en 2021 (50 M€)
- Construction d'un établissement pénitentiaire de 300 places à Saint-Laurent-du-Maroni, lancement des travaux 2020 (111 M€)
- Relance de la coopération avec les pays voisins. Accord de coopération économique et environnemental signé le 9 novembre 2017 entre le Suriname et la France. Délimitation de l'espace maritime afin de mieux lutter contre la pêche illégale. Une convention de réadmission des prisonniers surinamais est en cours d'élaboration.

20 salariés (23 % dans le reste de la Guyane). Il existe seulement quatorze établissements de plus de 20 salariés dans l'Ouest, soit 0,9 % des établissements contre 1,5 % dans le reste de la Guyane.

Les établissements non-marchands, principalement publics, sont beaucoup plus grands. Deux établissements publics comptent plus de 250 salariés et dix établissements publics entre 100 et 250 salariés.

Sur un territoire où il y a peu d'emplois, la création d'entreprise est souvent une solution palliative au chômage ou à l'inactivité, comme l'illustrent la forte part des non-salariés et la forte proportion d'établissements sans salarié.

En 2015, dans l'Ouest, 209 établissements ont été créés dont 58 sont des auto-entreprises. Près de 70 % des créations concernent le secteur du « commerce, transports et services divers ». Entre 2013 et 2015, le rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises est de 13,7 %.

Encadré 11 : L'Économie Sociale et Solidaire pourvoyeuse d'emplois

Dans l'Ouest guyanais, 362 postes de travail dans 54 établissements employeurs - une mutuelle et 53 associations - relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), (*définitions*). Près de la moitié des postes relèvent d'un unique employeur, une association spécialisée dans le secteur social.

Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) sont un exemple d'entreprises relevant de l'ESS. Il s'agit d'un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Le GEIQ met à leur disposition des salariés mutualisant ainsi le recrutement, la formation et l'accompagnement des nouveaux salariés souvent éloignés du milieu de l'emploi. Le GEIQ BTP Guyane, créé en 2011, regroupe 40 entreprises adhérentes. En 2015, une agence s'implante à Kourou et une autre à Saint-Laurent-du-Maroni. Il permet un recrutement de main d'œuvre locale et mutualise en cas d'embauche à temps partiel. Il a fait signer à ce jour 245 contrats et recrute 205 salariés dont 70 % sont en emplois stables. Il existe aussi un GEIQ multisectoriel qui permet de recruter dans d'autres secteurs d'activité.

En février 2017, la Collectivité Territoriale de Guyane, la mairie de Maripasoula et le GEIQ BTP Guyane signent une charte de partenariat pour la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics, sur le territoire de Maripasoula. Cette charte vise à promouvoir l'emploi de personnes en difficultés d'insertion (bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, jeunes de niveau inférieur au CAP/BEP...). Le chantier de l'internat de Maripasoula, prévu pour débuter en février 2018, sera l'une des occasions de mettre en pratique la charte, parmi tous les chantiers désormais initiés par la CTG ou la commune.

Plus faible que celui du reste de la Guyane (14,3 %), il ne permet pas à l'Ouest de rattraper son retard en termes de développement du tissu productif. Depuis dix ans le taux de création est resté assez stable.

« L'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale » est le secteur où le taux de création est le plus dynamique (16,9 %) même s'il reste moindre que dans le reste de la Guyane (19,5 %). ■

